



ASSEMBLEE GENARALE 28 mars 2025

Rapport moral

Mesdames, messieurs les adhérents, mesdames, messieurs les référents, mesdames, messieurs les intervenants, mesdames, messieurs les élus, mesdames, messieurs les correspondants de la presse, mesdames, messieurs les membres du conseil d'administration bienvenus à l'assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture du Val de Seulles.

Merci pour votre présence, en effet l'assemblée générale est un moment privilégié de la vie d'une association, c'est l'instant de rencontre entre ses acteurs, un moment de partage et d'échanges, .

De manière très traditionnelle j'ouvrirai donc cette assemblée générale par le rapport moral de l'année écoulée.

Une rentrée marquée par des problèmes de locaux

Le début de la saison 2024/2025 ne fût malheureusement pas un long fleuve tranquille.

En effet dans le cadre de l'opération nationale 1000 dojos de la fédération française de judo la municipalité Aldérienne a signé une convention actant le changement d'affectation de la Salle Multi Associative en Dojo Solidaire.

Cette décision a eu plusieurs conséquences :

- l'arrêt de l'activité tennis de table adultes et enfants occasionnant la perte de 35 adhésions.
- la relocalisation de l'activité break dance dans la salle cadence à Tilly sur seules.
- Pendant 3 mois durant les travaux dans la Salle Multi Associative les activités ont du se dérouler dans la salle du conseil de la mairie d'Audrieu.
- La perte d'adhérents en attente d'essais pour l'activité pilates

Merci aux adhérents ainsi qu'aux intervenants qui ont fait preuve d'adaptabilité et de bienveillance en attendant des jours meilleurs. (toujours en attente de la fin des travaux du dojo et d'un véritable chauffage)

Malgré nos efforts pour trouver une solution de remplacement pour le tennis de table ,le créneau au gymnase de Tilly sur Seules proposé par l'intercommunalité Seules Terre et Mer n'a pas permis aux adultes de continuer et faute d'encadrant l'activité pour les jeunes n'a pas pu reprendre.

Enfin l'activité djembé du lundi soir, en raison de problèmes de sécurité dans salle, a été en début de saison déplacée dans l'ancienne salle ADMR de Tilly sur Seules . En raison de sa taille et des difficultés acoustiques il a fallu rapidement trouver une solution pour changer de lieu. Merci à la municipalité de Loucelles de nous avoir mis leur salle à disposition

Un maintien du nombre des activités

Les préinscriptions de juin ainsi que le forum de début septembre sont déterminants pour le choix du maintien ou non des activités. Le rapport d'activité à venir vous présentera le détail des 16 activités ainsi que les stages que nous avons continué à vous

proposer. Globalement et malgré les nouvelles contraintes de salle nous avons été en mesure de maintenir le niveau de la saison dernière avec une légère baisse du nombre d'adhérents. Nous avons également le plaisir d'annoncer le retour du spectacle de danse qui aura lieu le 18 juin 2025 à Bretteville l'Orgueilleuse.

La MJC et le numérique

L'année dernière nous vous annoncions deux importants chantiers sur le sujet du numérique, un nouveau site et la possibilité du paiement en ligne. Les deux projets ont aujourd'hui opérationnels.

Notre projet associatif

L'ensemble de nos propositions a pour but et pour objet de proposer un ensemble d'activités sportives et culturelles afin de renforcer une cohésion sociale et une attractivité locale en milieu rural interagissant ainsi avec les autres acteurs associatifs du territoire pour dynamiser et enrichir la vie socioculturelle des communes qui composent le territoire du Val de Seulles et au-delà, puisqu'en effet nous couvrons 41 communes.

Cette aventure collective qui est avant tout une aventure humaine ne peut réussir et perdurer que par l'implication de ses adhérents, que par la qualité de l'animation des intervenants que vous avez le plaisir de retrouver chaque semaine, que par l'action bénévole des référents d'activités qui sont le lien entre les adhérents et les membres du conseil d'administration, que par l'aide des communes qui nous mettent à disposition leurs salles, merci aux communes d'Audrieu, de Tilly sur Seulles, de Loucelles, de Cristot, de Ducy Sainte Marguerite et de Bucéels. Nous remercions également l'ensemble des communes qui répondent favorablement à nos demandes de subventions qui nous

permettent d'atteindre l'équilibre financier dont le rapport vous sera présenté au cours de cette assemblée générale.

Le conseil d'administration de la MJC

Enfin la vie de notre association ne serait pas possible sans la forte implication et l'énergie des 12 membres du conseil d'administration qui sont tous des bénévoles.

Suite à l'assemblée générale du 12 avril 2024 le conseil d'administration a accueilli deux nouvelles membres, Julie et Valérie.

Suite à la démission de pascal de son poste de vice- président, Marie-Claire a été élue vice-présidente.

Nous sommes une des rare si ce n'est la seule MJC qui n'ait pas de salarié pour l'administrer, c'est ce qui nous permet de proposer des tarifs attractifs. Cette singularité ne signifie pas pour autant que nous sommes isolés puisqu'en effet depuis des années nous adhérons à la Fédération Départementale des MJC dont nous assurons le secrétariat.

Objectif 2025/2026

Mis à part la possibilité d'un retour de certaines activités dans la future salle communale d'Audrieu dont nous avons l'espoir qu'elle soit opérationnelle en septembre, une nouvelle activité couture, ainsi qu'une activité gym douce, la saison prochaine ne devrait pas voir de grandes modifications au niveau de notre fonctionnement, l'objectif étant de continuer à proposer des activités de qualité tout en préservant notre stabilité financière.

Conclusion

En conclusion afin d'apporter le dynamisme indispensable aux projets futurs de la MJC du Val de Seulles, n'hésitez pas à faire connaître vos idées et à rejoindre le conseil d'administration.

Merci pour votre présence, merci pour votre attention.